



Le label
du chauffage
au bois



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2017

TRANSITION ENERGETIQUE : PLEIN FEU SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

En ce début d'automne et pour la première fois de leur histoire, les fabricants d'appareils de chauffage au bois réunis au sein du Syndicat des énergies renouvelables, associés au réseau ONF Energie Bois et l'UNITAM, syndicat des conduits de fumée, lancent une campagne nationale de communication « Le chauffage au bois : énergie responsable ».

Objectif de cette campagne : rappeler que, portés par le label Flamme Verte, les appareils de chauffage au bois ont réalisé, depuis 15 ans, des progrès considérables en termes d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de particules.

A travers des messages radio, un site internet dédié – www.lebois-energie.fr - de courtes vidéos sur Youtube, ainsi que des actions sur les réseaux sociaux, Flamme Verte présente les avantages en termes d'écologie, d'économie et de confort du chauffage au bois contemporain.

A l'occasion de cette campagne, confiée à l'agence Publicité Touchant, les acteurs rappellent les soutiens financiers publics dont bénéficient les particuliers qui s'équipent d'équipements performants, et les bonnes pratiques d'utilisation des appareils : bon dimensionnement par rapport à la surface à chauffer et à la localisation du logement, installation par un professionnel RGE, soin et entretien et, bien sûr, choix d'un combustible bois de qualité.

Avec cette communication, la filière souhaite également rappeler que le chauffage au bois contemporain permet de réduire drastiquement les émissions de particules fines.

Aujourd'hui, la majorité des équipements vendus sur le marché français affichent un rendement 7 fois supérieur à celui d'une cheminée ouverte et des émissions de particules 30 fois inférieures. Ces performances vont continuer à s'améliorer, soutenues par la mise en place de la réglementation européenne sur l'écoconception des produits. Pour aller dans ce sens, dès le 1^{er} janvier 2018, le label Flamme Verte ne labélisera plus les produits 5 étoiles ; seuls les produits aux performances 6 et 7 étoiles seront maintenus.

Première source d'énergie renouvelable du pays, le chauffage au bois est utilisé dans près de 8 millions de foyers. L'objectif de la France, dans le cadre de la transition énergétique du pays, est de parvenir à 9 millions en 2020, avec la même quantité de bois consommée. **Contact presse :** Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 360 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10

milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

Pour suivre le SER : www.enr.fr - **sur twitter :** @ser_enr – **sur LinkedIn :** Syndicat des énergies renouvelable

Créé en 2000 par les industriels et l'ADEME, le label **Flamme Verte**, promeut une filière de qualité pour le chauffage au bois en attestant la mise sur le marché d'appareils performants d'un point de vue énergétique et environnemental. Actuellement, le label Flamme Verte représente plus de 3 600 références commerciales présentes partout en France.

Pour suivre Flamme Verte : www.flammeverte.org – **sur twitter :** @FlammeVerte